R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

UNIVERSITE DE BORDEAUX

DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE

Vu le code de l'éducation et notamment son article L613–2

Vu les pièces justificatives produites par M. CARL LAMOUREUX, né le 31 janvier 1990 à LE LAMENTIN (972), en vue de son inscription au Diplôme interuniversitaire DERMATOLOGIE ESTHETIQUE, LASERS DERMATOLOGIQUES, COSMETOLOGIE

Vu les procès–verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le **DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE** DERMATOLOGIE ESTHETIQUE, LASERS DERMATOLOGIQUES, COSMETOLOGIE

est décerné à **M. CARL LAMOUREUX**

au titre de l'année universitaire 2021–2022.

Fait à Talence, le 12 janvier 2023

Le Président

Le titulaire

Dean LEWIS

/0756A20213142